

Très-Saint-Rédempteur

Bulletin Municipal - Novembre 2020



MOT DE LA MAIRESSE

Bonjour Rédempturois, Rédempturoises,

Pour commencer, laissez-moi vous féliciter pour votre résilience et votre endurance dans cette période plutôt trouble. Comme jamais, nous subissons une épreuve hors du commun, faisant en sorte de changer complètement nos points de repères et nous forçant à changer profondément nos habitudes de vie. Comme vous avez pu le remarquer, durant l'été, j'ai sillonné nos rues pour aller à votre rencontre. J'ai rencontré des personnes âgées et vulnérables, « piqué » des jasettes, aidé certains plus profondément que mon rôle ne me le demandait. Mais durant un événement aussi grave, il faut se serrer les coudes et faire plus que la fonction ne le demande! Vous me reverrez aussi, durant la saison froide, aller à votre rencontre, prendre de vos nouvelles, connaître vos besoins particuliers et partager vos préoccupations. Cet automne et l'hiver prochain, nous aurons besoin des uns et des autres. Nous aurons besoin de compter les uns sur les autres en cas de besoin. Il nous faudra être attentifs et sensibles au bien-être de nos voisins, s'assurer que les personnes vulnérables que vous connaissez ne manquent de rien et que le moral est bon pour ces dernières ainsi que pour les personnes vivant seules. Je compte sur vous!!

Nous sommes sur le point de préparer le budget pour l'année 2021. Nous sommes conscients, le conseil et moi, du défi que cette pandémie a mis sur nous tous. Je crois sans me tromper que nous aurons plusieurs réflexions et du travail sur la planche pour s'assurer de bien vous servir à travers nos décisions. Nous aurons probablement un hiver chargé sur tous les aspects de nos vies. Le prochain Noël aura un tout autre sens pour nous : il faudra être forts et compatissants envers nos plus démunis, donc pour ceux et celles qui pourront donner, je vous invite à le faire.

Prenez soin de vous et de vos proches, soyez attentifs et sensibles à votre entourage et je vous souhaite une merveilleuse fin d'automne et un excellent temps des fêtes! Lors de vos achats de Noël, prenez soin encore plus particulièrement cette année de faire vos achats dans vos commerces locaux. Encourageons les emplois d'ici! Nous en avons besoin!!



Photo : Y'a du monde à messe

Je vous invite à suivre toutes les nouvelles concernant la municipalité de Très-Saint-Rédempteur sur notre Facebook ainsi que sur le site Web. Vous savez que je suis toujours personnellement disponible à travers le Facebook « Les gens d'ici, Très-Saint-Rédempteur », ou au numéro 514 797-5203.

Votre dévouée Mairesse,

Julie Lemieux

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL *

Heure : 20 h

Date : Les mardis (2^e mardi du mois)

10 novembre 2020

08 décembre 2020

* En raison de la pandémie, il se pourrait que des séances aient lieu à huis clos. Contactez le bureau municipal pour vous assurer que la séance est ouverte au public.

BUREAU MUNICIPAL

769, route Principale, Très-Saint-Rédempteur (Québec) J0P 1P1

Téléphone: 450 451-5203

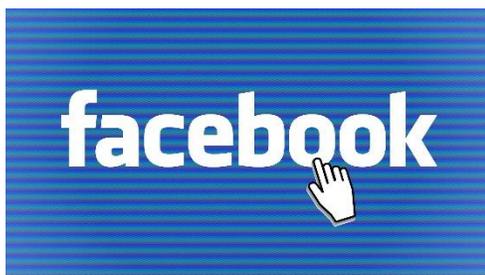
Site Internet: www.tressaintredempteur.ca

HORAIRE RÉGULIER

Lundi au jeudi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

MEMBRES DU PERSONNEL

- ✚ Fanny Grosz, directrice générale et secrétaire-trésorière
Poste 224 – dir@tressaintredempteur.ca
- ✚ Martha Perez, inspectrice en urbanisme et en environnement (sur rendez-vous)
Poste 223 – inspec@tressaintredempteur.ca
- ✚ Karine Jolicoeur, secrétaire-trésorière adjointe et réception
Poste 221 – recep@tressaintredempteur.ca



FACEBOOK

La page Facebook de la **Municipalité de Très-Saint-Rédempteur** est maintenant en ligne! Elle est gérée par l'équipe administrative de la Municipalité et vous permet de trouver de l'information utile en lien avec l'administration et les services municipaux. Abonnez-vous et n'hésitez pas à la faire connaître!

LA MUNICIPALITÉ RECRUTE !

Nous sommes à la recherche d'un(e) secrétaire-réceptionniste à compter du 1er janvier 2021, pour un contrat de 6 mois, à raison de 21h par semaine. Consultez notre site Internet pour plus d'informations !

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DU BUREAU MUNICIPAL

En raison de travaux de remplacement des fenêtres prévus dans les prochains jours, nous vous informons que **le bureau municipal sera fermé au public le lundi 02 et mardi 03 novembre**. Tout le personnel sera en télétravail et restera joignable par courriel et par téléphone (il faudra laisser un message vocal pour avoir un retour d'appel).

Veuillez noter que le personnel de la bibliothèque ne sera pas présent le mercredi 04 novembre en soirée et ne pourra pas répondre aux courriels ni retourner les appels.

Nous comptons sur votre compréhension et nous excusons pour les désagréments occasionnés.



SUBVENTION MUNICIPALE POUR ACTIVITÉS DE LOISIRS ET CAMP DE JOUR

La Municipalité accorde, sur présentation d'un justificatif, une subvention pour les enfants inscrits à une activité de loisirs extrascolaire ou un camp de jour. La Municipalité souhaite ainsi encourager chaque enfant à pratiquer une activité de loisirs, afin de se socialiser, de développer sa curiosité et son éveil, de faire de l'exercice physique ou de faire de nouveaux apprentissages.

La subvention est de 100 \$ maximum par année et par enfant.

Les activités admissibles* peuvent être sportives, artistiques, scientifiques, musicales, culturelles ou autre. Les camps de jour estivaux ou ayant lieu durant une autre période de l'année sont également admissibles.

Plusieurs activités peuvent être présentées lors d'une demande de remboursement. Dans ce cas, les montants seront cumulés lors de l'octroi de la subvention municipale, dans la limite de 100 \$ par année et par enfant.

Pour bénéficier de la subvention, l'enfant doit être en âge d'être scolarisé, c'est-à-dire être âgé d'au moins 5 ans au 30 septembre de l'année de la demande. Il ne

Photo par Siniz Kim on Unsplash



Date limite pour
soumettre votre
demande :

**24 novembre
2020**

doit pas avoir plus de 17 ans au 31 décembre de l'année en cours.

Veuillez consulter la *Politique définissant les modalités d'octroi de la subvention municipale pour activités de loisirs et camp de jour* afin de connaître toutes les conditions. Vous la trouverez, ainsi que le formulaire de demande, sur notre site Internet ou au bureau municipal.

La date limite pour soumettre votre demande cette année est le 24 novembre 2020.

* L'administration municipale est seule juge de l'admissibilité des activités qui font l'objet d'une demande de subvention et se réserve le droit de refuser une ou plusieurs activités proposées par les parents dans leur demande de subvention si elle estime cette ou ces activité(s) inappropriée(s).

UN GRAND MERCI À TOUS NOS BÉNÉVOLES !

Le conseil municipal de Très-Saint-Rédempteur est très fier de compter sur un solide groupe de citoyens engagés. En effet, nos précieux bénévoles constituent le ciment de notre solidarité sociale et symbolisent parfaitement le dynamisme de notre belle municipalité.

Considérant le contexte actuel, la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur a choisi de souligner l'engagement de ses bénévoles de l'année 2019 différemment cette année. En effet, quelques membres du conseil ont distribué des paniers cadeaux à l'ensemble des bénévoles de notre municipalité. Il s'agit de :

- **Nicole Hémond** et **Sylvain Chevrier** (*TSR en action*)
- **Karine Jolicoeur** (Bibliothèque) et **Hugo Lamontagne** (*TSR en action*)
- **Marie-Ève Brazeau** (*TSR en action*)
- **Joan Gottman** et **Frédéric Bradley*** (*TSR en action*)
- **Aline Vezaine** et **Pierre Loiseau*** (*TSR en action*)

ADMINISTRATION

- **Peggy Roquigny et Étienne Lemieux-Lafrenière** (TSR en action)
- **Bianka Dupaul** (Fête au parc Cavaleri)
- **Isabelle Mercier** (Fête au parc Cavaleri)
- **François Cyr** (CCU)
- **Serge Brazeau** (CCU)
- **Pierre Villeneuve** (CCU)

- **Michel Rolhion** (CCU)
- **Gaston Soucy** (Bibliothèque)
- **Huguette Hélie** (Bibliothèque)
- **Micheline Brazeau** (Bibliothèque)
- **Yvon Morin*** (Bibliothèque)
- **Carolle Meloche Lalonde*** (Bibliothèque)

* Absent(e) sur les photos

Par ce geste, les membres du conseil municipal tenaient à les remercier personnellement et leur témoigner toute leur reconnaissance pour leurs actions. Définitivement, ce sont les gens comme eux qui dynamisent notre communauté!

Merci à tous nos bénévoles !

*Julie Lemieux
Steven Gallant
Isabelle Paré
Réjean Sauvé*

*Aline Nault
Alexandre Zalac
Willy Mouzon*



QUE FAIRE AVEC LE POLYSTYRÈNE?

Le polystyrène est omniprésent dans nos vies et, bien souvent, il prend le chemin du site d'enfouissement lorsque nous nous en départissons.

Heureusement, depuis quelques mois, le polystyrène (styromousse et plastique no.6*), provenant des contenants alimentaires, des emballages ou de la construction, est accepté à travers le Réseau des écocentres de la MRC.

Types d'objet en plastique no. 6

- Assiettes, ustensiles et gobelets à usage unique;
- Petits pots de yogourt et petits contenants de lait/crème à café;
- Tout contenant sur lequel on retrouve le chiffre 6 à l'intérieur d'un triangle.



Nous vous encourageons donc à aller les porter à cet endroit. Une entreprise pourra ainsi leur donner une deuxième vie.

L'écocentre de Rigaud est situé au 32 rue de la Coopérative.

* Rappelons que le plastique no.6 n'est pas accepté dans le bac de recyclage.



Ligne Info-écocentre : 450 455-5434

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

La saison des abris d'auto temporaires approche à grands pas. En effet, ces abris peuvent être installés à compter du 15 octobre. Ils doivent être de fabrication industrielle et être situés à un minimum de 3 mètres (10 pieds) de la bordure de la rue. Veuillez toutefois noter qu'ils ne peuvent servir à entreposer des objets ou des matériaux et qu'ils devront être démontés au complet (toile et structure) au plus tard le 15 mai prochain.

Nous comptons sur votre précieuse collaboration quant au respect de ces normes.

Photo de Martin Dagenais sur Flickr



STATIONNEMENT HIVERNAL

Veillez noter que selon le *Règlement sur la circulation* numéro 207, le stationnement sur la voie publique et les terrains municipaux est **interdit de 0h00 à 7h00, du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement.**

RÈGLEMENTATION SUR LES CHIENS

Un nouveau décret provincial est entré en vigueur le 03 mars 2020: le règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (décret 1162-2019).



Règles s'appliquant à tous les chiens

- Enregistrement obligatoire auprès de la Municipalité (licence annuelle de 20 \$) et port de la médaille en tout temps (*sous peine d'une amende minimale de 250 \$*) ;
- Ne pas se trouver sur la propriété d'autrui, à moins d'y avoir été autorisé expressément (*sous peine d'une amende minimale de 500 \$*) ;
- Dans un endroit public (*sous peine d'une amende minimale de 500 \$*) :
 - o Être en tout temps sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser ;
 - o Être tenu en permanence au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 1,85 m ;
 - o Si le chien pèse 20 kg et plus, porter en tout temps un licou ou un harnais attaché à sa laisse.



Photo de Josh Hild provenant de Pexels

Ce nouveau règlement accorde à la Municipalité certains pouvoirs lorsqu'elle a des motifs raisonnables de croire qu'un chien constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique. Un chien peut être déclaré potentiellement dangereux par la Municipalité, et le propriétaire devra alors respecter les normes applicables à ces animaux.

Quelques rappels de la réglementation municipale, pour le bien-être de tous...

- Le maximum autorisé est de 2 chiens par propriété ;
- Les matières fécales doivent être ramassées ;
- L'animal ne doit pas troubler la tranquillité du voisinage par des aboiements ou des hurlements.

Le formulaire de demande de licence est disponible en ligne sur notre site Internet ou au bureau municipal.

Procurez-vous
une licence annuelle.

C'est obligatoire!

SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENIELLES

Vous prévoyez déjà faire l'acquisition d'une piscine le printemps prochain? Informez-vous dès maintenant sur les règlements qui en régissent l'installation. Vous aurez donc une longueur d'avance pour l'obtention du certificat d'autorisation délivré par la Municipalité.

Entre autres :

- L'accès à la piscine doit être clôturé (1,2 mètre de haut);
- La porte doit être à verrouillage automatique;
- L'appareil de fonctionnement doit être à plus d'un mètre de la paroi de la piscine.

Pour connaître toutes vos obligations, consultez le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles à cette adresse www.quebec.ca/piscinesresidentielles ainsi que la section F du Règlement de zonage no 155 disponible sur notre site Internet.



Votre gouvernement

Québec

APPEL À CANDIDATURES POUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

La Municipalité de Très-Saint-Rédempteur est à la recherche de citoyens intéressés à combler quatre postes au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) à compter du 1er janvier 2021. Le mandat est d'une durée de deux ans.



Photo par eran Menashri sur Freemimages

Le CCU est constitué en vertu d'un règlement municipal conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q. c. A-19.1). Il est composé de quatre citoyens nommés par le conseil municipal ainsi que d'élus, et il est assisté par le service de l'urbanisme.

Le rôle du CCU est d'étudier et de faire des recommandations au conseil en matière de dérogations mineures, de plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), de modifications réglementaires, et de toute autre demande en lien avec l'aménagement du territoire.

Les rencontres du CCU se tiennent une fois par mois, en soirée. Elles ne sont pas rémunérées.

Les citoyens intéressés sont invités à transmettre une lettre de motivation, ainsi que tout autre document pertinent, afin de démontrer leur intérêt à occuper cette fonction, ainsi que leurs connaissances en matière d'urbanisme, d'environnement, d'architecture, de construction ou d'aménagement paysager.

Les candidatures doivent être reçues avant le **jeudi 12 novembre 2020** à l'attention de Mme Martha Perez, inspectrice municipale, par courriel à inspec@tressaintredempteur.ca, ou par courrier postal à l'adresse de la Municipalité : 769 route Principale, Très-Saint-Rédempteur, JOP 1P1.

769, route Principale, Très-Saint-Rédempteur
450 451-5203 poste 225
biblio@tressaintredempteur.ca
www.mabibliotheque.ca/redempteur

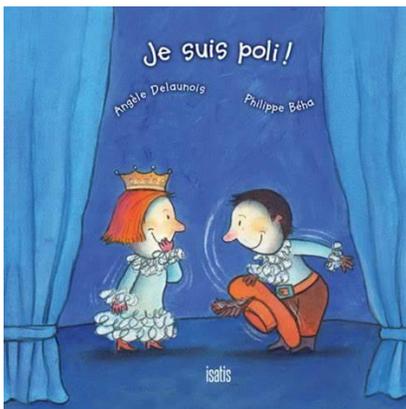
PRÊT DE LIVRES SANS CONTACT

Bien que la bibliothèque demeure fermée au public en raison de la pandémie, nous vous rappelons qu'il est possible d'emprunter des livres en les réservant au préalable par téléphone ou par courriel. Les documents sont alors remis sur rendez-vous. Notez que le prêt entre bibliothèques est aussi possible et que le retour des livres se fait par la chute à livres qui se trouve à l'entrée est de l'hôtel de ville.

HORAIRE DE LA BIBLIO

Mercredi 19h à 21h
Samedi 10h à 12h

Une chute à livres se trouve à l'entrée est de l'hôtel de ville.



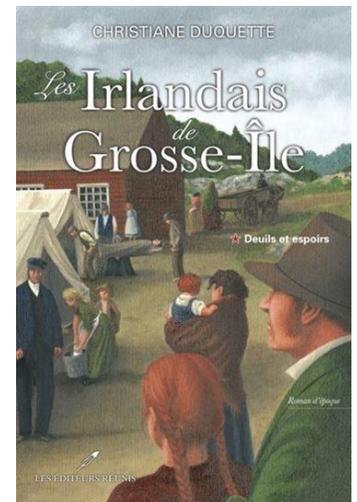
NOS DERNIÈRES ACQUISITIONS

Jeunesse

- La périlleuse aventure de la petite bestiole, par Caroline Merola
- Je suis poli!, par Angèle Delaunois et Philippe Béha
- Le brunissement des baleines blanches, par Boucar Diouf
- Journal d'un vrai noob, 4 – Vrai guerrier, par Cube Kid
- Agent 00Jack, par Nadine Descheneaux

Romans

- Qu'as-tu fait de mon pays?, par An Antane Kapesh
- Le destin d'Aurélien Lafrenière T.1, par Stéphanie Martin
- La vie avant tout T.1, par Michel Langlois
- Les Irlandais de Grosse-Île T.1, par Christiane Duquette
- Recommencements, par Hélène Dorion
- Au chant des marées T.1, par France Lorrain
- L'énigme de la chambre 622, par Joël Dicker
- La lettre d'amour interdite, par Lucinda Riley



Magazines

- Québec Science
- Bel âge
- L'actualité
- Protégez-vous
- Nature sauvage
- Pomme d'api
- Les explorateurs



REMERCIEMENTS

Nous souhaitons remercier la Société Saint-Jean-Baptiste, section Très-Saint-Rédempteur, pour le généreux don de livres jeunesse (Catégories : 0 à 4 ans, 5 à 8 ans et 9 à 14 ans). Ces livres sont identifiés *DON de la SSJB* et profiteront à tous nos jeunes abonnés de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur.

SUGGESTIONS

Les bénévoles de la bibliothèque aimeraient connaître vos suggestions de livres (romans, documentaires, bandes dessinées, livres jeunesse, ...) en vue des prochaines acquisitions à la librairie. Pour ce faire, vous pouvez nous transmettre vos idées par courriel ou par téléphone aux soins de Mme Huguette Hélie au 450 451-5203 poste 205. Que ce soit un auteur, un sujet ou un titre particulier, n'hésitez pas à nous en faire part!

RESSOURCES NUMÉRIQUES

MUSIQUE De la musique en ligne... il y en a pour tous les goûts, pour toutes les oreilles!

medici.tv Un catalogue de vidéos de musique classique, opéra et danse. **Se connecter**

LA DISCOTHÈQUE NAXOS De la musique classique, du folk et des musiques du monde. **Se connecter**

La bibliothèque, ce n'est pas que des livres!

Parmi la panoplie de ressources numériques offertes gratuitement à nos membres, Medici.tv et la discothèque Naxos offrent du contenu vidéo et musical des plus divertissants.

Toutes nos ressources numériques peuvent être consultées à cette adresse <http://simba2.crsbp.qc.ca> et vous pouvez vous y connecter en entrant votre numéro d'utilisateur et votre NIP. Contactez la bibliothèque pour les obtenir.

OSEZ LIRE! MON MAGAZINE

Le Réseau BIBLIO de la Montérégie, un organisme à but non lucratif subventionné par le ministère de la Culture et des Communications, vient de lancer son septième numéro de *Osez lire! Mon magazine*.

Offert gratuitement et uniquement en format numérique, il est destiné principalement aux citoyens de la Montérégie.

En couverture de ce nouveau numéro : Kim Thúy, écrivaine québécoise d'origine vietnamienne. Dans une entrevue exclusive, elle nous parle avec générosité de son roman *Em* qui va sortir en novembre.

<https://osezlire.ca/>

REVUE LES LIBRAIRES

Nous vous recommandons aussi la revue Les libraires disponible en ligne.

<https://revue.leslibraires.ca/>



TROUSSE 72 H EN CAS DE SINISTRE

Il faut y penser, même en temps de pandémie!

par Aline Nault, conseillère municipale



Connaissez les risques



Préparez un plan



Ayez une trousse

En cas d'évacuation, par exemple, pour un feu de forêt ou une fuite de gaz toxique... Votre famille serait-elle prête ?

En cas de confinement, par exemple, lors d'un verglas où les routes seraient impraticables, où il n'y aurait plus d'électricité... Votre famille serait-elle prête ?

Votre trousse 72 h est-elle prête ?

- Eau et nourriture ;
- Médicaments ;
- Argent comptant ;
- Nourriture et cage de transport pour vos animaux ;
- Radio, lampe de poche et batteries ;
- Documents importants ;
- Trousse de premiers soins ;
- Téléphone à fil et/ou recharge pour cellulaire ;
- Essence ;
- Etc.

Quel est votre plan d'urgence ?

- Où irez-vous ?
- Qui s'occupera des enfants ?
- Qui gardera les animaux de compagnie ?
- Où est la trousse ?
- Où sont les conduits\valves d'eau et de gaz ?
- Avez-vous une liste des numéros importants ?
- Etc.



Pour bien vous préparer et voir des exemples de plans, nous vous encourageons à visiter le site Internet du Gouvernement du Canada preparez-vous.gc.ca .



TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR EN ACTION



Nous vivons une époque étrange et devons trouver des moyens nouveaux et créatifs de rester engagés avec notre famille, nos amis et notre communauté. En tant qu'organisme communautaire, nous aimerions savoir ce qui vous intéresse, à quoi participeriez-vous? Qu'est-ce qui vous impliquerait et vous intéresserait? Voici quelques idées de ce que nous pourrions être en mesure de faire en 2021 en période de pandémie si les citoyens de TSR manifestent de l'intérêt.

Promenades organisées, raquettes, ski de fond, groupes de discussion, cercles de feu, cours en ligne (conditionnement physique, prendre soin des autres, discussion communautaire, etc.).

Qu'est-ce qui vous intéresse? Aimeriez-vous participer? Envoyez-nous un e-mail à tsrenaction@gmail.com ou visitez notre page Facebook **Très-Saint-Rédempteur en action**.

BONNE NOUVELLE POUR L'HALLOWEEN !

Le premier ministre du Québec, François Legault, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, et le directeur national de Santé publique, Dr Horacio Arruda, ont annoncé le 15 octobre que nos petits monstres aux quatre coins du Québec pourront célébrer la fête de l'Halloween, le 31 octobre prochain, de façon toutefois différente des années précédentes en raison de la pandémie qui sévit actuellement.



Sur recommandation de la Santé publique, les activités de collecte de bonbons de maison en maison seront autorisées, à condition de respecter quelques consignes pour réduire les risques de transmission de la COVID-19.

M. Legault a évoqué trois conditions:

1. Les enfants - et leurs parents, pour les plus jeunes - devront circuler uniquement en compagnie des membres de leur maisonnée;
2. Dans la mesure du possible, les enfants devront récolter les bonbons et friandises placés à un endroit situé à 2 mètres des occupants de la maison visitée;
3. En aucun cas les enfants ne devront entrer dans des maisons.

Ces trois conditions sont les principales, mais d'autres devront être suivies lors de la collecte. Notons que:

- Les personnes qui présentent des symptômes de la COVID-19 ou qui sont en isolement ne doivent pas participer;
- Le circuit de collecte de bonbons devra se limiter au quartier entourant le domicile des participants;
- Les personnes devront toujours respecter la distance de 2 mètres avec les autres, porter un couvre-visage et s'abstenir de chanter ou de crier devant les personnes chez qui elles se rendent;
- Le lavage des mains est recommandé avant le départ et au retour à la maison.

Aucun « party » ni rassemblement privé ne sera toléré.

AIDE MOMENTANÉE POUR LES URGENCES RIGAUDIENNES (AMUR)

AMUR est un organisme à but non lucratif qui dessert les municipalités de Très-Saint-Rédempteur et de Pointe-Fortune ainsi que la Ville de Rigaud.

Dépannage financier

AMUR apporte une aide financière aux personnes ou aux familles aux prises avec des difficultés financières momentanées ou temporaires qui risquent de créer des conséquences importantes sur votre vie ou celle de votre famille. Que ce soit pour un dépannage financier pour des besoins alimentaires, pour payer le dentiste, pour le loyer, l'électricité, les vêtements pour l'enfant ou pour le matériel scolaire, etc. AMUR peut vous aider à couvrir une partie ou la totalité de ce manque d'argent.

Transport médical

AMUR assure aussi le transport médical pour des rendez-vous chez le médecin, à l'hôpital, chez le dentiste, etc. Vous n'avez pas d'auto? Vous ne conduisez pas à Montréal? Vous avez un rendez-vous pour une

opération ou un traitement et vous ne pouvez pas conduire? Quel que soit votre âge, un chauffeur vous conduira de chez-vous à votre rendez-vous, vous attendra et vous ramènera à votre domicile. Le chauffeur n'est pas payé. On vous demande de payer à AMUR si possible un montant de 0.47 \$ le kilomètre pour l'usage de l'auto. Mais si vos ressources financières ne le permettent pas, vous donnez un montant selon vos possibilités.

Besoin de bénévoles

Nous avons besoin de chauffeurs bénévoles avec leur voiture pour soutenir ce service. Votre kilométrage (à raison de 0.47 \$ le kilomètre) ainsi que les frais de stationnement, vous seront remboursés par AMUR.

Pour obtenir une aide financière, faire une réservation pour le transport médical ou devenir bénévole, communiquez avec nous au 514 771-4746.

(Source : Sylvianne Leroux)

PLANTATION D'ARBRES

Si vous avez un projet de plantation d'arbres pour le bien commun, nous pouvons vous fournir des arbres indigènes, plantés gratuitement. La plantation d'arbres peut protéger les bandes riveraines et offre un brise-vent naturel exceptionnel, en plus de contrer les effets des changements climatiques. Contactez Katherine Massam, citoyenne de TSR: 514 619-7635

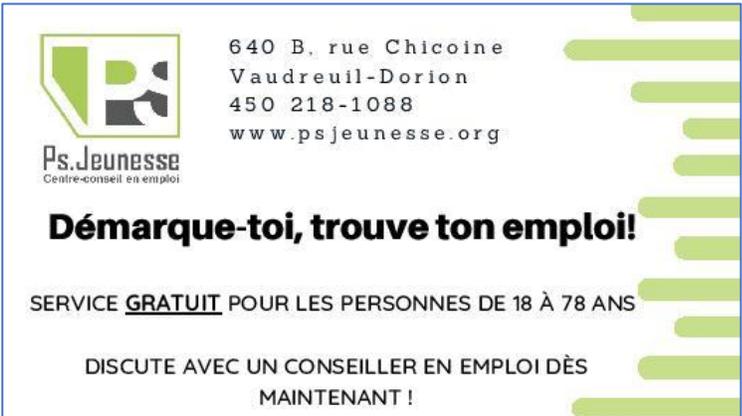
PIPELINE ENBRIDGE 9B: VIGILANCE CITOYENNE

Ce pipeline qui traverse TSR le long de la frontière ontarienne a 50 ans et selon certains experts est fragile. Étant donné que tous les pipelines fuient et que la majorité des fuites sont détectées par les citoyens qui habitent près du pipeline, et étant donné que le régulateur ne fait aucune surveillance, quelques citoyens de TSR ont mis en place un système de surveillance local dans le but de prévenir des accidents et la contamination de notre nappe phréatique et de nos cours d'eau.

Nous vous invitons à consulter notre page Internet www.citoyensenvigile.org

Numéro (texto seulement) : 450 239-1404

CITOYENS 
EN VIGILE




640 B. rue Chicoine
Vaudreuil-Dorion
450 218-1088
www.psjeunesse.org

Démarque-toi, trouve ton emploi!

SERVICE GRATUIT POUR LES PERSONNES DE 18 À 78 ANS

DISCUTE AVEC UN CONSEILLER EN EMPLOI DÈS
MAINTENANT !